

Publié le 29 août 2013

Ecoquartier Camille Claudel : Un pas « durable » vers le Grand Paris

Réalisé par la Sem ScientiPôle Aménagement pour le compte de la Communauté d'agglomération du Plateaux de Saclay (Essonne), l'écoquartier Camille Claudel, qui figure parmi les toutes premières opérations du projet Grand Paris, se dote d'une infrastructure innovante pour la gestion de son énergie et de son eau pluviale.



Avec l'écoquartier Camille Claudel, le premier du Grand Paris, Palaiseau s'engage dans un projet qui symbolise le renouveau de toute une ville et, au-delà, du plateau de Saclay. Pas moins de 14 cabinets d'architectes sous la direction du cabinet François Leclerq ont été mobilisés pour cette opération qui se veut exemplaire. Au total, 2 000 logements sont prévus sur ce site de 22 hectares en partie vierge, en bordure de forêt. A une mixité sociale et fonctionnelle s'ajoutera une importante dimension durable. Parmi les initiatives au programme : un réseau de chaleur de 1,8 kilomètre alimenté par la filière bois locale, la gestion des eaux pluviales par la valorisation d'anciennes rigoles domaniales, et des bâtiments basse consommation (BBC) de haute qualité environnementale. « Les noues végétales, utilisées pour filtrer naturellement l'eau de pluie recueillie, apporteront au quartier un maillage d'espaces vert et de voies de circulation douce », précise Frédéric Xavier Baudier, directeur général de ScientiPôle Aménagement, Sem chargée de l'aménagement de l'écoquartier Camille Claudel. L'arrivée en 2015 d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), dans le cadre du Grand Paris, participera également à cette dynamique durable.

Les habitants impliqués

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



La première pierre de la chaufferie biomasse destinée à alimenter le réseau de chaleur de l'écoquartier a été posée le 4 juillet. Conçue et réalisée par EDF Optimal Solutions et ScientiPôle Aménagement, cette installation bénéficie des subventions du Fonds chaleur de l'Ademe. Elle permettra à terme d'éviter l'émission de 2 400 tonnes de CO² par an. Les équipements publics en bénéficieront, tout comme l'ensemble des 2 000 logements réalisés par la Sem.

Le chantier du futur écoquartier doit démarrer en septembre. Près de 100 000 m² de logements et une piscine seront construits dans un premier temps, de 2014 à 2016. La phase 2 du projet, de 2017 à 2019, prévoit la construction d'une de 47 000 m² de logements supplémentaires, d'un groupe scolaire, d'un théâtre, d'un gymnase, d'une sous-préfecture et d'un réseau de chaleur de 0,7 km qui viendra compléter le premier. Les habitants de Palaiseau ont été impliqués dans le projet. Ceux qui souhaitent y participer activement peuvent même s'inscrire, avant le 15 septembre, à l'atelier public d'urbanisme.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2